

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION :
COMPLEMENT DE FORMATION GENERALE
EN VUE DE L'OBTENTION DU CERTIFICAT
CORRESPONDANT AU CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE SUPERIEUR**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE QUALIFICATION

<p>CODE : 04 17 00 U22 D2 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 001 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 19 mai 2008,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION :
COMPLEMENT DE FORMATION GENERALE
EN VUE DE L'OBTENTION DU CERTIFICAT CORRESPONDANT AU
CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE QUALIFICATION**

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à vérifier si l'étudiant est capable, face à une situation de la vie quotidienne et/ou professionnelle, d'élaborer et de défendre un travail de fin d'études (niveau de l'enseignement secondaire supérieur) qui tient compte de l'aspect spatial, temporel, social, scientifique, économique et culturel du contexte. Pour ce faire, l'étudiant recherchera et traitera l'information en développant un esprit critique.

Les compétences acquises à l'issue de cette formation générale favoriseront son épanouissement personnel et citoyen.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

Sans objet.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

Code U

3.1. Etudiant : 80 périodes

Z

3.2. Encadrement de l'épreuve intégrée

Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes par groupe d'étudiants
Préparation collective de l'épreuve intégrée de la section : complément de formation générale	CT	I	10
Suivi individualisé du travail de fin d'études	CT	I	20
Epreuve intégrée de la section : complément de formation générale	CT	I	10
Total des périodes			40

4. PROGRAMME

4.1. Programme pour les étudiants

L'étudiant sera capable :

- ◆ de réaliser, à partir de recherches personnelles, de visites ou de documents, un travail de fin d'études. L'étudiant y développera et exercera son esprit critique en observant, analysant et comparant les données recueillies.

En outre, ce travail s'articulera autour d'au moins quatre des démarches suivantes :

- ◆ réaliser son projet professionnel et se positionner par rapport à son parcours de formation antérieur et son projet d'insertion socio-économique ;
- ◆ expliciter son rôle en tant que consommateur individuellement responsable et clarifier les choix économiques posés en fonction de son environnement économique, de la législation socio-économique en vigueur et de la société de consommation dans laquelle il évolue ;
- ◆ repérer des éléments significatifs de l'évolution diachronique de la problématique étudiée, caractériser des concepts dans leurs composantes spatio-temporelles, caractériser sa culture d'origine et la confronter à celle d'autrui et décrire certaines institutions, groupes de pression ou mouvements associatifs de notre pays ;
- ◆ identifier des lieux d'échanges culturels et leurs implications sur le tissu social et relationnel ;
- ◆ expliciter le rôle des ressources naturelles dans la vie de tous les jours, évaluer l'impact des découvertes scientifiques et d'innovations technologiques ;
- ◆ décrire des activités humaines qui modifient l'environnement naturel ou technologique ;

- ◆ identifier l'influence d'un mode de vie sur sa santé et celle des autres ;
 - ◆ estimer l'influence sur les écosystèmes des choix politiques, économiques, industriels et technologiques ;
 - ◆ montrer l'interdépendance des différentes disciplines mathématiques, scientifiques et technologiques ;
 - ◆ recueillir des informations sur des supports variés, les organiser et les intégrer en croisant éventuellement différents points de vue.
- ◆ d'établir un plan de travail ;
 - ◆ de préparer la présentation et la défense orale du travail en s'appuyant sur des supports variés.

4.2. Programme pour le personnel chargé de l'encadrement

Le chargé de cours veillera :

- ◆ à définir avec l'étudiant la situation problème choisie ;
- ◆ à élaborer un plan de travail menant l'étudiant à consulter des ouvrages de référence, rassembler de la documentation, résoudre un problème selon une stratégie réfléchie ;
- ◆ à faire respecter les délais impartis à chaque étape du travail ;
- ◆ à assurer le suivi de l'étudiant et favoriser la mise en œuvre de ses capacités d'analyse, de créativité et d'auto - évaluation ;
- ◆ à communiquer régulièrement des conseils explicites lors d'entretiens individualisés ;
- ◆ à développer des techniques d'expression y compris le non-verbal et l'utilisation des outils multimédias pour préparer la présentation et la défense orale ;
- ◆ à proposer des consignes de présentation écrite et orale du travail devant le Conseil des études ;
- ◆ à communiquer et expliciter les critères d'évaluation du travail écrit et de sa présentation orale.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- ◆ de réaliser, sur base d'une problématique puisée dans la vie quotidienne et/ ou professionnelle, un travail personnel et individuel répondant aux critères suivants :
 - ◆ développer la problématique dans ses aspects socio-économiques, spatiaux, temporels et culturels :
 - ◆ mener la recherche documentaire nécessaire se rapportant au moins à 4 démarches différentes et pour ce faire, se baser sur des supports variés;
 - ◆ mettre en évidence l'interdépendance entre différents éléments de cette problématique ;
 - ◆ contextualiser la situation ;
 - ◆ identifier les répercussions externes des événements décrits ;
 - ◆ produire un document écrit en respectant les règles de lisibilité et les règles principales de syntaxe et d'orthographe : accords les plus fréquents (règles

générales) et termes les plus usités, y compris les termes techniques en rapport avec la qualification suivie.

- ◆ défendre oralement ce travail.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de :

- ◆ la pertinence du choix des sources et des médias,
- ◆ la précision du vocabulaire et des concepts utilisés,
- ◆ la rigueur de l'analyse,
- ◆ la qualité de l'argumentation développée,
- ◆ la clarté de l'expression écrite et orale,

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Sans objet.